
Rapport de gestion du Conseil d'Administration Assemblée générale de la SADEC, du 23 juin 21011, à Givrins pour l'exercice 2010

Préambule

Mesdames et Messieurs les représentants des Communes actionnaires, Messieurs les représentants de l'Etat, Mesdames et Messieurs les invités,

Pour SADEC, 2010 a été une année quelque peu mouvementée, tant sur le plan interne que dans les relations et collaborations extérieures. Une année qui a donné beaucoup de travail aux Administrateurs.

Les problèmes internes de qualité et la gestion administrative ont occupé passablement le Conseil d'administration et surtout son bureau. La recherche de solutions, les mises au point, les séances de coordination, les séances hebdomadaires de direction (président et directrice) se sont suivies dans le but de trouver des solutions acceptables. L'intervention d'un mandataire extérieur, spécialisé en médiation concernant le domaine relationnel du travail, a été décidée par le CA, ceci dans le but d'obtenir un avis neutre sur la situation relationnelle. Le résultat de tout ce travail vous est connu, puisque vous avez été informés par courrier au mois de février de cette année.

Sur le plan des objectifs à atteindre, SADEC n'a pas chômé. Les groupes de travail "TRIDEL", "valorisation et filière verre", "Site Internet" ont continué leur mission, avec des résultats encourageants.

En ce qui concerne la problématique liée à TRIDEL, il s'agissait de prolonger le contrat avec les SIG jusqu'en 2012, afin de négocier les conditions d'incinération des OM et des encombrants aux Cheneviers. Il y a lieu de rappeler que dès 2013, les 2/3 des ordures ménagères et encombrants devront être incinérés à Tridel et acheminés par le train. La commission chargée d'étudier ce dossier, travaille sur une clef de répartition possible, ainsi que sur la problématique de la ou des stations de transfert, ceci en collaboration avec les Cantons (VD et GE) et le Conseil Régional.

Le commission "verre" quant à elle, avance dans le suivi des filières, d'une meilleure valorisation du verre (trié ou non trié) ainsi que dans l'accompagnement aux Communes.

En ce qui concerne le site internet de SADEC, le travail avance et vous pourrez, dès le 20 juin 2011, le consulter et nous faire part de vos commentaires, suggestions, etc. Relevons qu'il se doit d'être un outil d'informations et de service aux Communes.

Pour faire suite à la problématique du montant de CHF 40'00.00, porté en provision au bilan de l'exercice 2009, relatif aux 200 tonnes de déchets de provenance inconnues, un travail approfondi, a été réalisé, notamment, par M. Roberto Houmard. Cette analyse et ces recherches ont permis d'identifier plus précisément l'origine du problème. Comme décidé lors de l'Assemblée du 30 juin 2009, après déduction d'un montant clairement identifié, le solde a été réparti entre les communes actionnaires, au prorata des habitants.

Conseil d'administration

M. Jacques Berlie, Municipal de Bursins, a démissionné au 30 juin 2010 et a été remplacé par Madame Monique Bersier, Municipale de Vinzel.

Le Conseil d'administration s'est réuni à huit reprises en séances ordinaires. A celles-ci, viennent s'ajouter cinq séances extraordinaires, sans personnel. A noter que les membres du CA, à une exception près, ont renoncé à toute rémunération ou défraiement pour ces cinq séances, les mettant sur le compte du « volontariat » et leur engagement à une gestion saine.

Le bureau du conseil, quant à lui s'est réuni à un rythme plus soutenu, soit deux à 3 fois par mois, ce qui correspond à plus d'une trentaine de séances, sans compter certaines séances de visites, représentations ou de négociations.

Comme chaque année, la SADEC a été représentée aux séances de la CODE (commission cantonale vaudoise des déchets) et de la Commission de Gestion Globale des Déchets du canton de Genève, participant ainsi, dans ses modestes moyens, à la mise en application des plans cantonaux vaudois et genevois en matière de gestion des déchets. Enfin, relevons la participation active de certains membres du CA aux groupes de travail tel que TRIDEL, Commission verre et site internet.

Comptes de l'exercice

L'exercice 2010 fait ressortir une perte de CHF 54'252.84

A noter qu'une inspection fédérale a conduit à une réévaluation de la TVA en notre défaveur, de CHF 35'316.00, ainsi que des intérêts de retard de CHF 4'699.00, ce qui pénalise lourdement le résultat final.

En ce qui concerne le montant de CHF 40'000.00 relatif aux incinérables non facturés, après déduction de 13'282 francs à la charge d'une Commune, montant qui nous était dû, suite à une non facturation dans le courant de l'exercice 2009, c'est, en fin de compte, un montant de CHF 26'714.00 qui a été réparti entre les autres Communes, conformément à la décision de l'AG du 30 juin 2010.

Conclusions

L'exercice de 2010 se termine sur une perte importante. Cependant, les causes de cette perte ont été identifiées. Des mesures ont été prises et des protocoles mis en place afin d'éviter que ces désagréments puissent se produire à nouveau.

Le Conseil d'Administration s'est clairement engagé pour l'avenir de SADEC, et a pris des décisions, pas toujours faciles afin de garantir la pérennité du périmètre. Les objectifs et la stratégie, en cours d'élaboration, apporteront, courant 2011, l'efficacité et le sérieux attendu de notre société par ses actionnaires.

Je terminerai ce rapport en remerciant les membres du Conseil d'administration pour leur assiduité, le sérieux et la qualité avec lesquels le travail a été fait. Merci aux membres du bureau du CA, MM. Rathgeb et Berlie, ainsi que M. Bilardo, arrivé en cours de route, qui ont participé avec le président à de nombreuses séances, sans compter ni leur temps, ni leurs efforts.

Je remercie également notre personnel, et tout particulièrement Monsieur Roberto Houmard, qui, par ses compétences, a permis de mettre à jour tous les défauts de notre système comptable et notamment la problématique de la TVA.

Nous vous souhaitons à toutes et tous plein succès et satisfaction dans l'exercice de vos mandats.

Pour le Conseil d'administration
Le Président



Claude Dupertuis

Nyon, le 23 juin 2011

